

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA**

**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES**

**FILIERE DE FRANCAIS**



**MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION**

**DU DIPLOME DE MASTER**

**OPTION : FLE et didactique des langues-cultures**

**Les TICE comme moyen de remédiation aux difficultés  
rencontrées par les apprenants non-voyants en classe de FLE**

**Cas des élèves de 2<sup>eme</sup> année moyenne**

**Ecole TAHA HOUSSINE- BISKRA-**

**Directrice de recherche :**

**Chafika Femmam**

**Présenté et soutenu par :**

**Rezeg Radouane**

**Année universitaire**

**2015/2016**

# *Dédicace*

*A mes chers parents*

*Pour leur amour, leur tendresse, et leur présence*

*Merci et que Dieu vous garde*

*A mon deuxième père*

*Pour son amour, son encouragement, et pour son aide*

*Merci*

*A mes sœurs : Mahira, Zohra, Faiza et Khouloude*

*Pour leur encouragement*

*Merci*

*A mes frères : Salah et Chouaibe*

*Pour leur aide*

*Merci*

*A mes chers amis : Lakhdare, Hodif a, Djamel et Imade*

*Pour tous les bons moments*

*Merci*

*A mon cher neveu Louie*

## *Remerciement*

*Nous tenons à remercier notre Dieu Allah, pour tous ce qu'il nous a offert depuis notre naissance.*

*Merci notre bon dieu*

*Nous tenons à remercier ma directrice du projet Dr*

*Chafika Femmam*

*De nous avoir nous aidé et orienté durant toute notre recherche*

*Pour sa disponibilité et sa générosité*

*Nous remercions à toutes les personnes de l'école des enfants non-voyants TATA HOUSSEINE*

*-Biskra -*

*Pour leur aide*

*Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à élaborer ce travail de recherche*

# Table des matières

Introduction générale.....	2
<b>Chapitre 1 : Eléments théoriques de l'éducation spécialisée</b>	
Introduction.....	6
<b>1- L'éducation spécialisée</b>	6
1.1- Définition.....	6
1.2- Survol historique.....	8
1.3- Objectifs .....	10
1.4- Types et formes.....	11
<b>2- L'enseignant spécialisé</b>	14
2.1- Définition.....	14
2.3- Rôles de l'enseignant spécialisé.....	15
<b>3- Public spécialisé</b>	
3.1- Définition.....	17
3.2- Catégorie de non-voyants.....	18
3.3- Type d'apprentissage approprié.....	19
3.4- Biographie de Louis Braille.....	21
3.5- Système braille.....	22
3.6-Alphabet en braille .....	24
Conclusion .....	25
<b>Chapitre 2 : Les TICE comme nouvelle approche pour l'enseignement/apprentissage du FLE chez l'élève non-voyant.</b>	
Introduction .....	27
1-L'approche communicative.....	28
2-L'approche par compétence.....	30
3-L'approche actionnelle.....	32
<b>1- Les supports numériques au service des élèves non-voyants</b>	36
4.1- Définition.....	36
4.2- Les avantages des TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE.....	36
4.3- Des moyens informatiques au service des personnes non-voyantes .....	38

Conclusion.....	40
<b>Chapitre pratique</b> .....	
Introduction.....	41
1. Présentation du corpus.....	41
2. Présentation du public.....	42
3. Présentation du terrain.....	42
4. Déroulement d'expérimentation.....	42
4.1. Les séances d'observation.....	43
4.2. L'intégration des nouveaux outils pédagogiques dans une classe du FLE pour les non-voyants.....	43
4.3. Déroulement du cours dans une classe traditionnelle.....	44
4.4 Déroulement du cours dans une classe médiatisée.....	46
5. Les résultats obtenus.....	47
6. Etude comparative comparative des résultats obtenus des deux groupes	47
Conclusion.....	50
<b>Conclusion générale</b> .....	52
<b>Bibliographie</b> .....	
<b>Annexes</b> .....	

# Introduction générale

*«L'éducation est l'arme la plus puissante Pour  
changer le monde»*

Nelson Mandela

L'éducation est le meilleur moyen de réaliser l'Homme et de développer la société. Cela veut dire que d'une part, l'Homme ne devient Homme que par l'éducation, et que d'autre part, l'harmonie, la cohésion et le développement durable ne sont assurés que grâce à l'éducation. C'est elle qui transmet les éléments de la culture, les règles de conduite individuelle et collective, etc., permettant ainsi d'assigner aux uns et aux autres des rôles sociaux, de valoriser ou de condamner les comportements.

Les personnes handicapées composent une partie indispensable de la société. Elles peuvent jouer un rôle très important dans le développement de cette société. Comme toutes les personnes, elles ont le droit à l'éducation pour qu'elles puissent vivre leur vie et aussi pour être actives. Ces personnes doivent être incluses dans la société et être en contact avec les autres pour qu'elles puissent faire leurs devoirs et jouir de leurs droits.

La langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère, est présente dans la vie quotidienne de l'homme car elle représente un outil de communication indispensable qui facilite le contact entre les membres de la société, c'est à l'aide de cet outil que l'homme arrive à émettre des messages, exprimer ses idées et ses pensées, et répondre à ses différents besoins.

Notre étude est axée sur le processus de l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère chez les enfants non-voyants. Nous nous intéresserons spécifiquement aux méthodes et approches pédagogiques convenables au handicap visuel ainsi qu'aux compétences cognitives de ces enfants et ce pour fournir à ces derniers un meilleur apprentissage de la langue. La cécité de ces élèves et le statut de cette langue (langue étrangère) les empêchent d'apprendre comme il se doit.

Le choix de ce sujet s'est fait suite à une expérience d'enseignement du FLE. En effet ayant assuré des cours de soutien, nous avons eu un cas d'apprenant non-voyant dans le groupe. Notre travail a été très difficile car nous n'avons pas pu enseigner et évaluer cet apprenant de la même manière que les autres. Les besoins particuliers de cet élève nous a incité à chercher une méthode plus efficace pour mieux enseigner le FLE à ce genre du public.

La problématique de notre travail de recherche est conçue sous forme de trois questions fondamentales :

- 1-Quelles difficultés possèdent les enfants non-voyants dans l'apprentissage du FLE ?
- 2-Comment peut-on faciliter l'apprentissage du FLE aux apprenants «aveugle» ?
- 3- Comment motiver ce public à apprendre cette langue étrangère ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons proposé trois hypothèses :

1-Les difficultés d'apprentissage du FLE chez les enfants aveugles sont similaires en grande partie aux difficultés que rencontre un apprenant voyant. Ces difficultés sont d'ordre psychologique : les enfants non-voyants ont besoin d'un enseignant pédagogue et psychologue. L'influence de la langue maternelle (arabe) sur l'apprentissage de la langue cible (français) est plus importante : l'apprenant fait souvent une sorte de comparaison entre ces deux langues.

2- Nous pouvons faciliter l'apprentissage du FLE chez les aveugles par le choix des méthodes et pédagogies qui servent à fournir une bonne compréhension facteur déterminant. La méthode d'apprentissage utilisée par l'enseignant serait un facteur déterminant dans la réussite ou l'échec de l'opération d'enseignement / apprentissage.

3- Nous pouvons motiver les enfants non –voyants d'apprendre le français en utilisant des moyens qui peuvent les rendre actifs en classe comme les jeux, les sorties pédagogiques. La motivation peut être favorisée par la diversification des supports, ainsi l'utilisation des supports audio tels les chansons, les fables et les récits. Ces moyens peuvent changer positivement le climat de classe, et augmenter la volonté d'apprentissage chez ces enfants.

Si notre travail porte essentiellement sur la réalité de l'enseignement de FLE chez les aveugles, nous pensons que le choix d'un tel sujet fait forcément appel à une méthode expérimentale où, nous allons proposer des fiches pédagogiques et un logiciel éducatif qui visent à faciliter la tâche des enseignants et la perception des cours par les non-voyants. L'application de ces deux moyens exige l'utilisation d'une autre méthode, en l'occurrence : la méthode analytique. L'analyse portera sur deux aspects, le premier concerne la motivation, et, le deuxième s'intéresse au développement d'une compétence communicative en FLE chez ce public spécifique.

L'échantillon de notre travail sera constitué d'apprenants de deuxième année moyenne de l'école des enfants non- voyants «TAHA HOUSIENNE », Biskra. Le choix du ce public s'explique par leur niveau scolaire .Ils sont au milieu du cycle moyen. Ce niveau nous permettra de comparer la méthode déjà appliquée par les enseignants et ses effets sur la maîtrise de la langue française et la méthode que nous allons proposer .Aussi, nous

estimons, le cas échéant, proposer des pistes didactico-pédagogiques afin de rendre plus efficient l'enseignement du FLE à ce type de public.

Notre corpus est composé d'un ensemble de cours audios organisés dans un logiciel éducatif. Ces cours traitent des différents aspects de la langue française : la grammaire, l'orthographe, le lexique et la conjugaison. Des supports didactiques seront aussi présents dans le but de faciliter la compréhension orale. Ces supports sont extraits de la littérature française et contenus dans le programme choisi par l'institution.

Notre travail comporte deux volets : deux chapitres théoriques, le premier abordera des notions et des éléments théoriques relatifs à l'éducation spécialisée, en l'occurrence l'éducation des enfants avec une déficience visuelle. Le deuxième chapitre sera réservé aux méthodes didactiques, les approches pédagogiques et les pédagogies convenables aux besoins particuliers et aux compétences cognitives des non-voyants. Le deuxième volet, réservé à notre expérimentation, contiendra l'ensemble des fiches pédagogiques et un logiciel éducatif.

Notre objectif est de mettre en exergue les difficultés que possèdent les enfants aveugles lors de l'apprentissage du français langue étrangère, et ce dans le but de proposer des outils de remédiation pour une meilleure prise en charge de ce public, en classe de FLE.

# Chapitre 01

## Eléments théoriques de l'éducation spécialisée

## **Introduction :**

Une déficience physique intéresse le corps, dans un des ses organes ou de ses fonctions. Les personnes qui souffrent de cette insuffisance organique sont des personnes handicapées. Ils ont besoins d'un apprentissage spécialisé adapté à leurs capacités et leurs compétences. Ces personnes ayant le droit aux apprentissages comme toutes les autres personnes.

Dans ce chapitre nous allons abordé l'éducation spécialisée (éducation des enfants handicapés) en essayant de définir les éléments théoriques liés à ce domaine ; l'éducation spécialisée comme une sous discipline de l'éducation, l'enseignant spécialisé et le public spécialisé. Nous nous intéresserons particulièrement aux apprenants aveugles et leur méthode d'apprentissage.

## **1-Education Spécialisée**

### **1.1-définition**

De manière générale, le qualificatif « spécial » renvoie à une caractéristique jugée différente par rapport à l'ordre commun ou ordinaire .Un enseignement dit « spécial » a été introduit, à la fin du XIX siècle, par Victor Duruy, en opposition à l'enseignement secondaire classique<sup>1</sup>. C'était un enseignement secondaire moderne, sans latin, débouchant sur des professions variables selon les localités, en fonction de leurs industries. Ce n'est pas ce sens qui a perduré : le « spécial », dans l'enseignement ou l'éducation, a été principalement défini, non pas en rapport avec des contenus pédagogiques, comme précédemment, mais en fonction d'une population spécifique d'élèves, dont les dénominations diverses se sont succédé : selon les époques, anormaux ,arriérés, inadaptés, déficients, handicapés....C'est le niveau institutionnel de l'éducation « spécial » qui a été le plus prégnant ,en termes d'établissements ou de classe destinés à ces élèves, hors éducation « normale ».

L'éducation spéciale est un champ qui s'occupe des personnes exceptionnelles (des personnes qui ont des besoins particuliers ou des déficients visuelles, auditives...etc.) dans le cadre de les aider avec leurs familles à réussir le maximum développement de leur potentialité, et l'acquisition ou des spécifications des habilités qui requièrent pour leur permanence.

---

<sup>1</sup> - VAN ZANTEN Agnes, Dictionnaire de l'éducation, PUF, France, 2008, P208.

Le terme spécialisé est venu s'ajouter à celui de l'enseignant ou bien celui de l'éducateur pour le différencier de l'enseignant de l'éducation nationale. La différence du public visé par l'enseignant fait travail de l'éducateur spécialisé plus en plus différent et difficile de celle de l'enseignant normale. Ce travail oblige l'enseignant à trouver la méthode et la pédagogie la plus convenable aux besoins particuliers des apprenants handicapés.

Selon Maurice Debesse :

*« C'est le spécialiste de l'inadaptation. L'éducateur spécialisé intervient auprès de populations très variées : enfants ou adolescents présentant des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion ; handicapés moteurs, mentaux ou sensoriels ; adultes en difficultés sociales, physiques ou psychologiques. 55 000 éducateurs spécialisés exercent aujourd'hui en France. Sa mission est complexe et multiple, un éducateur spécialisé est avant tout un médiateur et son rôle diffère selon le lieu d'exercice de son métier ».*<sup>2</sup>

L'éducation de ces personnes permet d'améliorer et de développer leurs capacités cognitives, leurs manières d'être et leurs comportements. A travers cette éducation, ces personnes peuvent changer leur vie, elles peuvent s'intégrer dans la société comme toutes les autres personnes. Donc, on peut dire que l'enseignement spécialisé n'est qu'un type ou une méthode d'enseignement destinée au public spécial (un groupe des personnes ayant des besoins spéciaux) dans le but de leur fournir un enseignement adapté à leurs besoins et leurs différences. Cette éducation suppose un programme spécial, des méthodes d'apprentissages sur mesures, des équipements et matériels adaptés aux capacités spécifiques de ces apprenants handicapés.

L'enseignement spécialisé se fait soit à la maison, soit dans les établissements scolaires. L'objectif essentiel de cette éducation est de rendre ces personnes adaptées aux conditions de la vie, et s'intégrer dans leur société.<sup>3</sup> L'enseignement à domicile présente l'avantage, auquel on pense immédiatement, de laisser l'enfant au milieu de sa famille et de lui permettre ainsi de bénéficier d'une atmosphère en principe favorable, surtout lorsqu'il s'agit d'un jeune malade. Mais les inconvénients qu'il présente ont été souvent signalés. L'établissement d'enseignement spécialisé susceptible d'être fréquentés par les

---

<sup>2</sup> -DEBESSE Maurice, traité des sciences pédagogiques, « l'originalité de l'action éducative » PUF, 1971, p, 485.

<sup>3</sup> -PIERARD Alice, l'enseignement spécialisé : l'élève et son projet, UFAPEC, 2011, P 08.

handicapés moteurs et par les enfants délicats peuvent fonctionner le régime de l'externat ou de l'internat. Ils peuvent être des établissements d'enseignement commun comportant seulement des classes spéciales ou, au contraire, se consacrer uniquement à une catégorie d'enfants handicapés. En France les établissements d'enseignement sont situés principalement dans les grandes villes. Seuls quelques-uns sont en banlieue et ils n'ont pas toujours les équipements ou le savoir-faire nécessaire pour adapter le matériel pédagogique aux besoins spécifiques des apprenants.

L'enseignement spécialisé, tout comme l'ordinaire, est accompagné d'une obligation scolaire qui s'entend, comme pour tous les enfants de 6 à 18 ans. La différence entre ces deux types d'enseignement (ordinaire/spécialisé) est que les apprenants font leurs études primaires et moyennes dans la même école, l'école des enfants non-voyants.

## **1.2-EDUCATION SPECIALISE : survol historique**

L'enseignement spécialisé s'ancre dans la philosophie des Lumières et le principe défendus par la Révolution Française « d'éducabilité de la personne humaine et du secours envers les plus vulnérables ». Sait la possibilité d'éduquer tous les enfants en aidant les démunis le XIX siècle sera celui des essais d'éducation d'enfants considérés jusqu'alors comme « inéducables », pensons à l'histoire de Victor, l'« enfant sauvage » de l'Aveyron, ou aux enfants recueillis dans les asiles ou hospices, termes usités à l'époque, et que certains médecins novateurs ont tenté de scolariser<sup>4</sup>. L'idée de vouloir scolariser tous les enfants, en ce compris ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychiques ou physiques, émerge progressivement

**En 1901**, en Belgique, Ovide Decroly fonde l' « institut pour Enfants Irréguliers ». A l'époque, il estime que 3 à 4% de la population a des besoins spécifiques autres que ceux proposés traditionnellement par l'école.<sup>5</sup> Il décide donc de créer une structure adaptée à l'accueil de ces enfants. Cet institut existe toujours et propose un enseignement pour des enfants souffrant de troubles de l'apprentissage et/ou du comportement, qui peuvent, grâce à des pédagogies convenables aux besoins, et aux problèmes physiques et psychiques de ces enfants, de les assurer un meilleur apprentissage et un enseignement /apprentissage réussi donc, acquérir les mêmes aptitudes et savoirs que tout enfant dit « normal ».

---

<sup>4</sup> -Le magazine de la fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, numéro 57, l'enseignement spécialisé. P4. Ce dossier est disponible sur le site : [http://www.fapeo.be/wp-content/Publications/Trialogue/tria\\_57.pdf](http://www.fapeo.be/wp-content/Publications/Trialogue/tria_57.pdf)

<sup>5</sup> - op, cit, p5.

**En 1914**, la loi portant sur l'obligation de scolarisation pour les enfants âgés de 6 à 14 ans est votée. Des dispositions légales concernant l'organisation d'un enseignement spécial apparaissent dans les textes de loi, mais rien n'est réellement organisé. Il faudra attendre 1931 pour que soit votée l'obligation scolaire pour les enfants souffrant d'un handicap physique ou mental. L'accent étant mis sur l'adaptation à la vie plutôt que sur l'instruction. Cette loi instaurait l'instruction obligatoire et imposant aux communes d'organiser des classes pour « enfants faiblement doués ou arriérés ou pour enfants anormaux ».

**En 1950**, les premières tentatives d'intégration apparaissent. Des sections d'enseignements spécial sont incluses dans l'enseignement ordinaire. Des enfants handicapés sont intégrés dans des classes normales pour suivre leurs études secondaire, leurs handicaps ne les empêchent pas d'être des apprenants normaux, et de réussir aussi. Dix ans plus tard (1960), les premières écoles destinées exclusivement aux enfants handicapés sont créées.

**Le 16 juillet 1970**, est votée la loi organisant l'enseignement spécial en Belgique, elle vise non seulement à assurer le droit à l'éducation pour tous, mais également à répondre aux besoins éducatifs spécifiques de chaque enfant et à l'amener à son meilleur niveau de développement. Cette loi assure aux enfants, sans aucune différence, le droit d'être éduqué et de se développer.

**En 1997**, le décret « Mission » précise que l'école doit « assurer à tous les élèves les mêmes chances d'émancipation sociale » Ce décret confirme bien l'idée d'intégration sociale des enfants, qu'ils soient normaux ou handicapés.

**Le décret du 03 mars 2004** réorganisant ce qu'on appelle désormais l'enseignement « spécialisé »<sup>6</sup>, apportera encore d'importantes modifications. Ce décret stipule une réorganisation dans l'enseignement spécialisé. Cette modification touche toutes les composantes de l'éducation (pédagogie, psychologie, médicale).

**Décret du 5 février 2009**, ce décret permet à tous les élèves à besoins spécifiques de recevoir l'aide de l'enseignement spécialisé et reconnaissant les classes à pédagogies adaptées pour les enfants polyhandicapés, autistes et aphasiques/dysphasiques.

**Décret du 26 mars 2009** autorise l'organisation de l'enseignement spécialisé en enseignement secondaire en alternance<sup>7</sup>.

**Circulaire 3578 du 19 mai 2011**, ouvrant l'intégration des élèves dans tous les types d'enseignement spécialisé<sup>8</sup>. Cette circulaire autorise l'intégration des apprenants

---

<sup>6</sup>-CLAJOT Jean-Michel, « les défis de l'enseignement spécialisé », [PDF], prof en ligne, 10 juin 2011, p3,

<sup>7</sup> - ibid.

<sup>8</sup> - op, cit, p4.

handicapés dans des classes normales donc, ces élèves peuvent suivre leurs études comme tous les autres élèves. Cette intégration scolaire est le premier pas d'une intégration sociale.

### **1.3-Objectifs de l'éducation spécialisée**

La Communauté française définit les objectifs de l'enseignement spécialisé de la manière suivante<sup>9</sup> :

- Aider l'élève à définir et à atteindre son projet pédagogique (Projet individuel d'apprentissage).

Cet objectif vise à rendre l'élève responsable de son apprentissage et lui permettre de réussir son apprentissage donc, il est actif mais pas passif dans la classe. Il doit être autonome. L'enseignant n'est qu'un guide ou un facilitateur d'apprentissage seulement. Alors l'apprenant doit y avoir l'esprit de travailler et d'aller au bout de l'information.

- Permettre à l'élève de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, paramédical, psychologique et social.

L'élève « spéciale » trouve dans les établissements d'enseignement spécialisé une occasion pour bénéficier de multiples services pédagogiques, un enseignement adapté aux difficultés et aux problèmes physiques. Un cabinet médical où il trouve un groupe des médecins responsables de leur santé et des psychologues œuvrant à résoudre leurs problèmes psychiques.

- Assurer à l'élève, de façon individuelle, une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités.

L'élève peut avoir une éducation de base adaptée à leur besoins spécifiques. Un enseignement convenable aux difficultés d'apprentissage des ces élèves anormaux, la pédagogie, les moyens d'enseignement apprentissage et même l'enseignant est spécialisé. Cette différence peut rendre l'élève plus à l'aise.

- Observer et évaluer continuellement l'évolution de l'élève<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> -OLERON Pierre, l'éducation des enfants physiquement handicapés, presses universitaires de France, 1976, p 25.

<sup>10</sup> - sur ces thématiques voir le cite

<http://oer.avu.org/bitstream/handle/123456789/174/Education%20Specialisee.pdf?sequence=1>, consulté le 14/01/2016 à 13 :50.

Cet objectif concerne les enseignants, les élèves et les parents. Il leur permet de suivre les enfants continuellement ; observer et évaluer les comportements des enfants et leur progression cognitive. L'élève devient plus autonome et plus ouvert au monde donc, il peut jouer son rôle dans la société comme toutes les personnes normales. Le travail succédé rend le travail des parents de plus en plus léger.

Ces objectifs relèvent de l'autonomie, de l'intégration et, dans la mesure des moyens de l'élève, de la qualification professionnelle<sup>11</sup>. Pour les atteindre, l'enseignement doit offrir une souplesse d'organisation. Dès lors, il est structuré en fonction des phases d'évolution de l'élève et non sur la base d'une année scolaire. Comme toute éducation a une double orientation, une double polarité : elle centrée, d'une part sur l'individu dont elle se propose de développer les possibilités latentes ; elle est axée, d'autre part, sur la société, puisqu'elle façonne l'individu pour l'adapter aux exigences du groupe.

Ceci comporte naturellement un germe d'antagonisme qui se trouve développé dans des théories opposées, individualistes ou sociologiques. Mais au-delà des antagonismes s'impose une complémentarité nécessaire : un individu dont les capacités sont développées pourra mieux tenir son rôle dans la société ; par ailleurs il ne se développe que grâce aux apports que celle-ci lui fournit.

#### **1.4-Types et formes d'enseignement spécialisé**

L'enseignement spécialisé s'inscrit dans différentes catégories qui correspondent, comme le stipule le décret de 2004, à un enseignement « adapté aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe ». <sup>12</sup> Il y a huit types d'enseignement spécialisé, ces types et formes d'enseignement se diffèrent selon l'apprenant et son handicap (physique ou mentale) et aussi selon le degré de cette handicap. Les matériaux didactiques, les pédagogies, les méthodes d'enseignements doivent être adaptées aux besoins spécifiques de ces élèves et leurs capacités cognitives. Pour atteindre le premier objectif d'enseignement, les élèves doivent être regroupés selon leur handicap dans des salles spéciales où ils partagent les mêmes difficultés et les même besoins d'apprentissage.

---

<sup>12</sup> -OLERAN Pierre, op.cit, p35.

**Type 01 :**

Ce type est adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints d'arriération mentale légère, soit d'un retard et ou de trouble (s) léger(s) du développement intellectuel. Leurs possibilités sont telles qu'ils peuvent acquérir des connaissances scolaires élémentaires, une habileté et une formation professionnelle qui permettent de prévoir leur intégration dans un milieu socioprofessionnel ordinaire.

**Type 02 :**

Le type deux d'enseignement spécialisé est adapté aux besoins éducatifs des enfants et adolescents atteints d'arriération mentale modérée ou sévère, soit présentant un retard et/ou des troubles modérés ou sévères du développement intellectuel. Les possibilités constatées chez les jeunes souffrant d'une arriération mentale modérée sont telles que, par une éducation sociale et professionnelle adaptée, on peut prévoir leur intégration dans un milieu socioprofessionnel adapté.

**Type 03 :**

Il est adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de troubles structurels du comportement et de la personnalité d'une gravité telle qu'ils affectent sa relation aux autres et au monde et exigent le recours à des méthodes orthopédiques et psychothérapeutiques appropriées.

**Type 04 :**

Ce type est adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de déficiences physiques, pour lesquels on reconnaît l'aptitude intellectuelle à fréquenter l'enseignement ordinaire, mais dont l'état nécessite le recours à des soins médicaux et paramédicaux réguliers, à l'emploi de méthodes orthopédiques ou encore à l'évolution dans un environnement ajusté.

**Type 05 :**

Il est adapté aux besoins éducatifs des enfants et adolescents malades et/ou convalescents. Ce type est destiné aux élèves atteints d'une affection corporelle et/ou mentale, sont pris en charge par une clinique ou une situation médico-sociale organisée par la communauté française ou reconnu. On y retrouve les structures scolaires en milieu hospitalisé. Ce type d'enseignement est organisé en étroite collaboration avec l'école ordinaire ou spécialisée dans laquelle l'élève est inscrit.

**Type 06 :**

Ce type d'éducation est adapté aux besoins éducatifs des enfants et adolescents atteints de déficiences visuelles (cécité ou amblyopie (diminution de la vue) qui nécessitent régulièrement des soins médicaux et paramédicaux et / ou l'emploi de méthodes orthopédagogiques.

**Type 07 :**

Il est adapté aux besoins éducatifs des enfants et adolescents atteints de nécessitent régulièrement des soins médicaux et paramédicaux et ou l'emploi de méthodes orthopédagogiques.

**Type 08 :**

Ce type d'éducation est adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de trouble instrumentaux qui, tout en ne manifestant pas de trouble de l'intelligence, de l'audition ou de la vision se traduisent par des difficultés dans le développement du langage ou de parole et /ou l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul et dont la gravité est telle que, dans premier temps, une intervention particulière dans le cadre de l'enseignement ordinaire ne peut suffire. On trouve ici les enfants souffrant de dyslexie, aphasie, dyscalculie, dysorthographe, etc.

## **2-L'enseignant spécialisé**

Tous les éléments dans le champ d'éducation, des enfants handicapés sont spécialisés ; l'établissement, l'apprenant et même l'enseignant. L'enseignant des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques doit être un enseignant spécialisé. Un enseignant qui exerce bien son travail comme un enseignant et un psychologue aussi, pour assurer à ce public un apprentissage réussi.

### **2.1 Définition**

L'enseignement est un « métier impossible » selon Freud, C'est une réalité professionnelle souvent décrite à partir des difficultés « du malaise » des enseignants ou au travers de discours pédagogiques normatifs qui veulent faire évoluer les pratiques.<sup>13</sup> L'enseignant rencontre, dans son travail, l'échec et la réussite aussi. Il peut rencontrer beaucoup des difficultés qui rendent son travail difficile.

En général, enseigner c'est agir pour faire agir l'élève dans un système de tensions à maîtriser en essayant de construire un équilibre qui prenne en compte les contraintes du système éducatif ou de la classe.<sup>14</sup>

L'enseignant spécialisé est un éducateur qui intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il aide et accompagne des élèves en difficulté d'apprentissage à cause d'un handicap physique ou mentale. Ces personnes ont besoin d'un enseignant spécialisé qui comprend leurs problèmes physiques et psychiques car cette compréhension favorise les interactions entre l'enseignant et ses élèves et procure une sorte de confiance. L'enseignant élabore son intervention en fonction de son histoire et ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Son objectif principal est de développer chez ces enfants spéciaux une capacité de socialisation et d'autonomie ainsi qu'une intégration et une insertion sociale.

Cet enseignant devrait avoir un degré d'autonomie et de responsabilité dans ces actes professionnels. Il doit avoir une capacité de concevoir, conduire, évaluer des personnes anormaux.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés comme des personnes à part entière, aient les moyens d'être acteurs de leur

---

<sup>13</sup> - VAN ZANTEN Agnès, op.cit, p253.

<sup>14</sup> - loc, cit.

développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie.

Il met en place des projets ou des actions socio-éducatives (sorties, ateliers, soutien scolaire, aide à l'insertion). Il propose des activités adaptées et concourt ainsi à l'éducation d'enfants. Il travaille dans des centres médical-éducatifs, des associations, établissements scolaires adaptés...

## **2.2-Rôles de l'enseignant spécialisé**

Le travail de l'enseignant spécialisé constitue en plusieurs activités qui visent à aider et faciliter l'apprentissage chez les enfants handicapés. Il faut comprendre la nature du handicap vécu par l'apprenant et enseigner par des démarches pédagogiques convenables aux capacités cognitives de cet apprenant spécialisé. La compréhension de problèmes physiques et psychiques rendre la tâche plus facile et plus réussite.

Les activités qu'englobe le rôle d'un enseignant spécialisé sont :

- Mettre les élèves en confiance, les encourager dans leur apprentissage.

L'enseignant doit comprendre les difficultés des apprenants et les aider à construire une confiance en soi donc, s'accepter et s'adapté aux difficultés de l'apprentissage et du déplacement.

- Aider les apprenants à découvrir leurs capacités par des méthodes de travail adaptées à leur situation.

Ces apprenants, malgré leurs handicaps physique ou mentale, possèdent certaines capacités cognitives. L'enseignant spécialisé devrait aider les élèves à découvrir leurs capacités cognitives. Ces capacités se développent par l'enseignant en utilisant des activités et des exercices visant à mieux agir sur eux-mêmes et sur autrui.

- Enseigner les différentes disciplines scolaires telles (lecture, écriture, mathématique, sciences humains, etc.).

Il est nécessaire de transmettre à ce public spécifique des savoirs et travailler dans un processus d'enseignement pour les rendre des savoirs- faire. L'enseignement de différentes disciplines scolaires rendent les élèves de plus en plus autonomes.

- Fixer des objectifs et définir un projet pédagogique adapté à chaque élève<sup>15</sup>.

L'enseignant spécialisé doit fixer ses objectifs pour évaluer son travail et pour atteindre son but. La fixation des objectifs et des finalités d'enseignement facilite le choix des

---

<sup>15</sup> -<http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?id=748>, consulté le 20/02/2016 à 19 :05.

démarches et des outils pédagogiques, autrement dit ceci permet comprendre le point de départ et le point d'arriver de son travail.

- Enseigner par des méthodes ou des moyens spécifiques à des enfants ou des adolescents déficients auditifs ou aveugles par exemple en ayant recours au braille, à la lecture sur les lèvres et à d'autres moyens approprié.

Pour chaque handicap, il y a une méthode convenable et facilitatrice d'apprentissage. Le rôle de l'enseignant est de chercher cette méthode, de la maîtriser et de l'appliquer en classe, dans le but d'assurer le meilleur apprentissage et un certain développement cognitif aux élèves physiquement handicapés.

- Rechercher des activités de groupe favorisant un enrichissement mutuel et une meilleure intégration.

Le travail de groupe en classe vise à mieux travailler et s'intégrer en classe, par conséquent s'intégrer dans un groupe social. Pour cette raison l'enseignant doit favoriser ce genre de travail en cherchant des activités de groupe convenables aux capacités des apprenants.

- Apprécier les progrès de chacun, en discuter avec les élèves, leurs parents, l'instance éducative, sociale ou médicale.

Il est obligatoire de suivre les apprenants et d'évaluer leurs progrès. Cette étape permet aux enseignants d'évaluer tous leurs travaux. C'est la seule manière pour voir si le travail est réussi ou s'il faudrait changer la méthode d'enseignement.

### 3- Public spécialisé

#### 3.1- Définition

Le public spécialisé est un public qui souffre d'un handicap physique ou mental. De ceci résulte des difficultés d'apprentissage et d'intégration sociale. Chaque handicap exige certaine incapacité ou difficulté ; difficultés d'écriture, de lecture, de dessiner ou même de calculer....

Notre public comporte un handicap visuel. Ce handicap se diffère par rapport au degré de cécité ou de mal voyance. Avant d'entamer les différentes catégories des non-voyants et les difficultés d'apprentissage chez ces élèves handicapés, il faut expliquer quelques notions nécessaires telles ; l'œil humain, la cécité et la déficience.

#### L'œil humain :

L'œil est un organe sensoriel du corps humain qui reçoit 80% des informations extérieures<sup>16</sup>. Il sert uniquement de voir et de transmettre les images vues au cerveau. Elle n'interprète pas les images donc, il sert à voir seulement. L'œil est une sphère d'environ de 25mm de diamètre, cet organe mobile contenu dans une cavité appelée globe oculaire, qui lui empêche tout mouvement de translation. La puissance de l'œil égale 59 dioptries<sup>17</sup>. De nos cinq sens, la vue est le plus complexe. Les rayons lumineux qui pénètrent dans la pupille sont projetés sur la rétine, ou ils créent des images en deux dimensions. Ces images sont converties en impulsions électriques que le nerf optique achemine vers différentes régions de cerveau, notamment le lobe occipital où elles sont interprétées.

L'œil se compose des éléments suivants :

- **La cornée** : une partie antérieure du globe oculaire, son rôle est de capter et de focaliser la lumière sur le cristallin.
- **Le cristallin** : lentille biologique servant à l'accommodation (mise au point sur l'objet à visualiser).
- **La rétine** : est un tissu très fragile et très important, ce tissu est sensoriel. Le rôle de la rétine est de transformer les flux lumineux en flux nerveux.

---

<sup>16</sup>- Dictionnaire de Larousse médicale, Grafica éditoriale printing, Bologne, 2007. P 717.

<sup>17</sup> -ibid.

- **L'humeur aqueuse** : est un liquide situé entre la face postérieure de la cornée et la face antérieure de cristallin<sup>18</sup>.
- **La sclère** : blanc de l'œil.
- **Le corps vitré** : gel qui maintient la forme de l'œil.
- **La choroïde** : membrane nourricière de la rétine et véritable « éponge vasculaire » qui tapisse la face interne de l'œil<sup>19</sup>.
- **L'uvée** : composée d'iris, de la pupille située au centre de l'iris, permet la modification de la luminosité entrante.

### **La cécité :**

Le terme cécité désigne une déficience visuelle totale. Ce handicap touche un grand nombre d'être humains dans le monde<sup>20</sup>. Cette absence ou incapacité de voir peut avoir différentes raisons, telles les maladies infectieuses ; le trachome, le glaucome et la cataracte.

### **La déficience :**

La déficience physique se caractérise par une déficience de l'audition, de la vision, du langage ou de la motricité. Elle peut être de naissance ou peut survenir à tout moment de la vie. Cette déficience, qui est permanente, empêche la réalisation d'activités courantes ou l'exercice de rôles sociaux.

Les besoins des personnes qui présentent une déficience physique varient selon divers facteurs tels que l'âge, le sexe, le niveau d'autonomie, l'environnement, la présence ou non d'autres troubles ou maladies, etc.

### **3.2-Catégorie des non-voyants :**

Il est possible de distinguer les différents cas de déficience visuels en utilisant une classification selon le degré de déficience. On peut séparer les aveugles de naissance, les devenus aveugles, les partiellement voyant (malvoyant). A l'intérieur de chaque catégorie il est possible de distinguer divers degrés.

- **Les personnes aveugles ou les non-voyants :**

Les personnes aveugles se caractérisent par l'incapacité d'utiliser le sens de la vue. En France la cécité est définie légalement à partir de réduction au 1/20 de l'acuité normale.<sup>21</sup> Dans cette catégorie il est nécessaire de distinguer deux types des non-voyants ; d'une

---

<sup>18</sup> -op,cit, p 718

<sup>19</sup> -<http://ophtasurf.free.fr/loeil.htm>, consulté le 22/02/2016 à 14 :22.

<sup>20</sup> - Le Robert, « dictionnaire de français »,p 62.

<sup>21</sup> - OLERON Pierre, op.cit, p66

part, les personnes non-voyantes de la naissance, ces gens n'ont aucun souvenirs visuels. Elles ont une vision du monde très différente par rapport aux voyants. D'autre part, les personnes devenues tardivement aveugles, ces personnes ont l'avantage de conserver des souvenirs visuels donc, elles ont presque une vision similaire à celle des voyants. Elles gardent plus ou moins la mémoire des formes, des distances, des couleurs, etc.

- **Les personnes malvoyante ou amblyopes :**

Les personnes malvoyante sont des personnes qui conservent une vision mais, malheureusement une mal voyance. Les limites d'acuité qui définissent théoriquement les frontières de la vision de cette catégorie sont respectivement 1/20 ou 3et 4/10<sup>22</sup>. La vision des malvoyants est partielle à des degrés divers : vision floue, bonne vision dans des fourchettes de distances réduites, champ rétréci ou entrecoupé, difficulté de balayage du regard, vision réduite en forte luminosité ou en pénombre, sensibilité aux variations brusques de lumière, absence de relief, absence de couleurs ...

### **3.3-Type d'apprentissage approprié**

VILLEY.P a consacré les premiers chapitres de sa pédagogie des aveugles à la culture physique et à l'éducation des sens. Pour lui : « *l'éducation de l'action et l'éducation des sens sont les moyens pour l'aveugle de surmonter le défaut de la vue en assurant une maîtrise (relative) du monde physique* ». <sup>23</sup>Ces méthodes permettent aux gens ayant un handicap visuel de surmonter les obstacles et les différentes difficultés d'apprentissage et d'insertion sociale. Pour acquérir des connaissances, il est nécessaire de recourir à d'autres sens substitutifs et d'utiliser des techniques, des instruments et un matériel approprié. Donc, suivre une démarche spécialisée et un style d'apprentissage approprié afin de, s'approprier des savoirs et des savoir-faire.

La technique la plus connue et la plus utilisée par les non-voyants est de l'écriture et la lecture en braille. Cette technique permet aux aveugles de lire et d'écrire en utilisant le sens du toucher. Le braille est constitué d'une combinaison de points en relief représentant les lettres de l'alphabet traditionnel. L'alphabet Braille traduit chaque lettre par un groupe de points (traces dans un cadre idéal de 2colonnes de 3point). La réalisation de braille est l'aboutissement de divers tentatives pour rendre tangibles les lettres d'écriture. Pierre Oléron voit que « *Le procédé le plus direct pour atteindre ce résultat est évidemment d'utiliser soit des lettres en relief soit des un matériel permettant (comme des tablettes de*

---

<sup>22</sup> -op, cit. p67.

<sup>23</sup> -DELLA-COURTIADE Claude, élever un enfant handicapé, 1988, p76.

*crie*)».<sup>24</sup> L'usage du braille ne permet cependant pas une lecture et une écriture aussi rapide que celle utilisée par les voyants. Les aveugles préfèrent beaucoup l'utilisation de ce moyen ; d'une part, il s'adapte bien à leurs conditions de perception, d'autre part, ils ont un sentiment de fierté car l'invention ait été effectuée par un aveugle

Le style auditif : est le style d'apprentissage le plus convenable aux non-voyants car, l'autre sens utilisé par ce public spécifique est l'oreille. Les élèves peuvent acquérir les connaissances par la réception des explications orales, soit par l'explication orale de l'enseignant, soit par l'utilisation des supports didactiques audio tels : les chansons, l'enregistrement, la musique et les conférences.

Les enseignants et les élèves peuvent utiliser plusieurs ressources pour déterminer les styles d'apprentissage préférés. Puisque les élèves apprennent de différentes façons et que leur méthode d'apprentissage préférée peut varier en fonction des circonstances. Le changement des styles d'apprentissage peut changer l'atmosphère de classe, peut aussi rendre les élèves plus motivés.

L'élève visuellement handicapé peut apprendre la lecture par le moyen de la lecture enregistrée .La lecture enregistrée facilite l'accès aux livres à des lecteurs en grande difficulté. Lise Saint-Laurent voit que cette façon de lire est très réussie et avantageuse : « *l'élève y bénéficie d'une aide importante .Il lit et relit un livre avec le soutien d'un enregistrement audio jusqu'à ce qu'il soit capable d'en faire la lecture seul* »<sup>25</sup>. Ce moyen est plus efficace que la lecture répétée avec le soutien d'enseignant.

Pour chaque public, il y a un type d'apprentissage approprié aux capacités cognitives et aux difficultés d'apprentissage. Le choix de ce type se fait également par l'enseignant. Il faut bien comprendre le handicap de son élève, les difficultés d'apprentissage, et ses problèmes psychiques. Cette compréhension facilite le choix du style d'apprentissage convenable à ce genre de public.

---

<sup>24</sup> -OLERON Pierre, op.cit, p74

<sup>25</sup> - SAINT-LAURENT Lise, enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire, Gaëtan Morin, p209.

### 3.4-Biographie de Louis Braille

Louis Braille est né le 4 janvier 1809 dans un bourgade rurale, Coupvray à une quarantaine de kilomètre de Paris.<sup>26</sup> Son père était le bourrelier de Coupvray, Louis était le plus jeune d'une fratrie de 4 enfants. Il se blessa gravement à un œil dans l'atelier de son père en jouant avec un de ses outils, à l'âge de 5 ans il perdit totalement sa vision .La cécité n'empêche pas Louis de vivre presque comme les autres car il veut apprendre à lire et à écrire malgré son handicap. Le jeune garçon fait l'invention du moyen qui déchiffre ces ses yeux ne peuvent pas voir. Il rédige un « Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant »<sup>27</sup> au moyen de points à l'usage des aveugles et disposés pour eux. Le système braille naît officiellement avec la parution de la première édition de ce procédé, en 1829. Louis Braille y apporte des améliorations et une deuxième édition paraît en 1837; c'est ce système qui est encore en vigueur aujourd'hui. Louis Braille meurt le 6 janvier 1852, à l'âge de quarante-trois ans, victime de la tuberculose qui le mine depuis près de dix-sept ans.<sup>28</sup>

---

<sup>26</sup> -[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Braille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Braille). Consulté le 01/03/2016 à 16 :05.

<sup>27</sup> -[http://www.jesuismort.com/biographie\\_celebrite\\_chercher/biographie-louis\\_braille-1375.php](http://www.jesuismort.com/biographie_celebrite_chercher/biographie-louis_braille-1375.php) vu le 01/03/2016 16 :09.

<sup>28</sup>-[http://www.brailenet.org/louis\\_braille/biogr.htm](http://www.brailenet.org/louis_braille/biogr.htm). Consulté le 02/03/2016 à 20 :00.

### 3.5-Système braille :

Le système braille est un système d'écriture adapté aux personnes non-voyants. Il s'agit d'un système d'écriture tactile de points saillante, il porte le nom de son inventeur Braille (1809-1852). En 1829 il a exposé sa nouvelle méthode dans le but de permettre aux enfants non –voyants d'apprendre à lire et écrire malgré leur handicap.<sup>29</sup> Le braille est constitué d'une série de points en relief. Chaque caractère contient de un à six points placés sur deux colonnes de trois rangées, mesurant de 6 à 8 millimètres de hauteur et de 3 à 4 millimètres de largeur<sup>30</sup>. Le nombre total de points susceptibles d'être utilisés pour un caractère est de 6 .Ces six points sont disposées en deux colonnes de 3 point.

La signification de chaque symbole diffère par rapport aux langues utilisées. Les langues utilisant les lettres latines ont le même codage, les lettres accentués diffèrent d'une langue à l'autre, donc les lettres de base ont le même symbole en braille.

1••4

2••5

3••6

Le braille se lit de gauche à droite et de haut en bas. Toutes les études montrent que les lecteurs performants utilisent leurs deux mains pour lire, le plus souvent leurs deux index. Une lecteur bimanulle efficace se caractérise par le fonctionnement indépendant des deux mains. La main gauche entame le début de ligne, les deux mains se rejoignent vers le milieu pour un trajet bimanuel central, puis la main droite termine la ligne tandis que la gauche va à la ligne suivante et parfois commence à la lire avant que la droite n'ait fini la précédente. La lecture bimanulle (la lecture braille) est plus rapide que la lecture unmanulle, mais la lecture tactile est plus lente que la lecture visuelle (100 à120 mots /minute pour une assez bonne lecture).

Pour devenir un bon lecteur, il convient donc de perfectionner le mouvement et la coordination des mains et de développer le pouvoir de discrimination et la sensibilité du toucher.

---

<sup>29</sup> - OLERAN Pierre, op.cit, 75

<sup>30</sup> - HAMPSHIRE Barry, la pratique du braille, Lausanne, paris, 1981,p 18.

L'écriture braille fait à l'aide d'une tablette pourvue de rangées de trous groupés par six. Elles sont munies d'une réglette percée de fenêtres comportant sur chaque côté des encoches servant de guider. La tablette est très utilisée car, elle est maniable et légère. A l'aide d'un poinçon dans chaque fenêtre, on perfore un à un les points qui composent une lettre.

Le braille est un moyen de communication pratique pour les aveugles. Il existe des livres en braille couvrant à peu près tous les sujets, des mathématiques à la musique, en passant par l'architecture sans oublier la littérature<sup>31</sup>. La personne aveugle peut acquérir des connaissances à l'aide de ce moyen, il s'auto-forme et se cultive pour, devenir un citoyen ouvert aux différentes cultures.

---

<sup>31</sup> op, cit. p19.

### 3.6- Alphabet en braille :

a	f	k	p	u
b	g	l	q	v
c	h	m	r	w
d	i	n	s	x
e	j	o	t	y
				z

## **Conclusion :**

Pour conclure nous pouvons affirmer que l'enfant handicapé est un apprenant spécialisé, qu'a besoin d'un enseignant spécialisé et un style d'apprentissage adapté à ses difficultés. Ce type différent d'enseignement/apprentissage facilite bien la tâche des élèves (spécialisé) et des enseignants (spécialisés) car les apprenants handicapés n'ont pas la même manière de perception qu'un apprenant normale. On comprend aussi que l'enseignant spécialisé a plusieurs fonctions et plusieurs rôles à jouer comme ; un éducateur, un enseignant, un psychologue et un sociologue ...etc. Dans ce chapitre nous nous intéressé particulièrement à l'apprenant handicapé visuel, les différentes catégories de malvoyance et d'aveugles, le type d'apprentissage convenable à ce genre du public.

## Chapitre 02

Les TICE comme une nouvelle  
approche pour  
l'enseignement/apprentissage  
de FLE pour les non-voyants

## **Introduction :**

Depuis des siècles la didactique du français langue étrangère a conçu des méthodes et des approches visant à mieux enseigner cette langue tels ; la méthode traditionnelle, la méthode audio-orale, la approche communicative, l'approche naturelle ...etc. Pour enseigner le FLE à un public handicapé visuel, il est très nécessaire de prendre en considération ce handicap et choisir la méthode la plus convenable à son mode de perception.

Ce chapitre comporte d'une part les approches didactiques les plus récentes qui pourraient mieux enseigner le FLE à des enfants non-voyants, telle l'approche communicative, l'approche par compétence, l'approche actionnelle. D'autre part il comporte une nouvelle manière d'enseigner, c'est : l'enseignement du FLE par l'intégration des TICE. Dans Cette partie nous aborderons des logiciels facilitant l'utilisation de micro ordinateur par les aveugles et des nouvelles technologies créés spécifiquement à ce genre du public.

## 1-L'approche communicative :

« L'approche communicative » appartient à la didactique des langues, cette approche correspond à une nouvelle vision qui s'oppose à celle du structuralisme. Cette vision d'apprentissage se base sur le sens et le contexte dans une situation de communication par contre le structuralisme et le donne l'importance à la forme et la structure de la langue.

Cette approche s'est développée en France à partir des années 70, contre la méthode audio- orale et la méthode audio-visuelle. Elle est appelée approche et non méthodologie car il s'agit du fruit de plusieurs courants de recherche en linguistique et en didactique. L'origine de l'approche communicative s'explique par la remise en cause en Grande-Bretagne de l'approche situationnelle, et aux U.S.A, la grammaire générative et transformationnelle de Noam CHOMSKY.<sup>32</sup> La théorie linguistique de Chomsky n'est pas la source directe de l'approche communicative car il considérait la langue comme un moyen de l'expression de la pensée. Par contre dans l'approche communicative, la langue est conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. Les aspects linguistiques (structures, lexiques....) constituent la compétence grammaticale, qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale : la compétence communicative. Elle prend en compte les dimensions linguistiques et extralinguistiques qui constituent un savoir-faire à la fois verbal et non verbal.

Selon Delly HYMES : « *la compétence de communication est mise en place à partir de la notion compétence linguistique. Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social* »<sup>33</sup>. La compétence communicative fonctionne également avec la compétence socio-discursive. Il ne suffit pas de maîtriser ou de connaître une langue (avoir un savoir linguistique) mais il faut savoir l'utiliser dans un contexte social précis (savoir faire). Les tenants de l'approche communicative considèrent qu'une communication efficace implique une adaptation des formes linguistiques à la situation de communication. D'après ces tenants on peut dire qu'il doit y avoir une adaptation entre les formes linguistiques et la communication.

---

<sup>32</sup> -GERMAIN Claude, évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, CLE international, 2005, p 201.

<sup>33</sup> - [http://www.memoireonline.com/12/11/4982/m\\_Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation4.html](http://www.memoireonline.com/12/11/4982/m_Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation4.html), consulté le 10/04/2016, à 16 :30.

À ce propos D.HYMES dit :

*« Il y a des règles d'usage sans lesquelles les règles de grammaire seraient inutiles. Tout comme des règles de syntaxe peuvent conditionner des aspects de la phonologie, et tout comme des règles de sémantique contrôlent peut être certains aspects de la syntaxe, ainsi les règles des actes de parole interviennent également comme facteur de contrôle pour la forme linguistique dans son ensemble. »<sup>34</sup>*

Immédiatement les actes de parole servent toujours à contrôler les formes linguistiques, le changement de la forme linguistique par rapport aux actes de langage est très remarquable. Ce changement nous confirme l'importance de la communication dans l'enseignement de langue.

Dans l'approche communicative, il ne s'agit plus de s'attarder sur des structures grammaticales à apprendre par cœur, mais avant tout sur le sens de la communication. Le cours de langue n'est pas un cours magistral où l'enseignant détient le savoir et la réponse ; il devient une séance interactive où le contexte de la communication est mis en valeur.

Cette perspective pédagogique change le rôle de l'apprenant, elle le considère comme un communicateur, c'est-à-dire comme un partenaire dans la négociation du sens ou du message communiqué. L'apprenant devient responsable d'une grande partie de son apprentissage, partenaire en opération d'enseignement/apprentissage, il est actif mais pas passif.

Pour le rôle de l'enseignant dans l'approche communicative, plusieurs auteurs sont interrogés sur cette question et les rôles sont diversifiés en fonction de chaque auteur<sup>35</sup> : un « modèle », un « facilitateur », un « organisateur », des activités de la classe, « un conseiller », un « analyste » des besoins et intérêts des apprenants, un « Co-communicateur ». L'enseignant peut jouer plusieurs rôles à la fois.

L'approche communicative n'est pas connue sur le champ de la didactique comme une méthodologie, mais comme une réflexion, d'une nature linguistique et indirectement politique, sur la détermination des contenus et des formes des enseignements de langue. Cette nouvelle perspective donne à la communication une grande place dans l'enseignement des langues. La langue n'est qu'un instrument de communication, ou un moyen d'interaction sociale. Il ne suffit pas d'avoir des compétences linguistiques (savoirs

---

<sup>34</sup> -Ibid.

<sup>35</sup> - GREMAIN Claude, op.cit, p26

linguistiques), mais avoir une compétence communicative (savoir utiliser la langue dans les différentes situations de la communication). Ces deux compétences sont bien liées, l'une complète l'autre.

## **2-L'approche par compétence**

### **La notion de la compétence :**

On peut entendre par le terme compétence langagière plusieurs définitions. P.Charaudeau a donné à cette notion ces différentes définitions<sup>36</sup> :

- La compétence est une faculté (capacité), donnée comme non acquise, et/ ou un savoir acquis dans le cas des langues, ce n'est pas la faculté de langage mais la compétence dans une langue donnée qui est à acquérir.
- Elle se manifeste de manière observable (comme savoir faire), et signifie savoir utiliser la langue acquise dans différentes situations de communication.
- Dans une activité décomposable en éléments (phase, étapes), elle implique la manipulation d'une matière ou d'un matériel, au moyen d'outils, et aboutissant à l'évaluation de conformité à un/des modèles de référence.

L'approche par compétence est un nouveau courant dans le champ de l'éducation en général, et plus particulièrement dans le champ de l'enseignement/apprentissage des langues. Le concept de « compétence » a quitté le champ industriel pour rejoindre le champ éducatif, ce mouvement a été amorcé depuis la fin des années 1990 du siècle dernier. Cette réflexion vise à répondre aussi bien à des besoins socioprofessionnels qu'à des besoins académiques. Il s'agit de rapprocher l'école des besoins de la société, d'intégrer les apprentissages réalisés à l'école à la réalité sociale.

Dans le processus Enseignement/Apprentissage, « l'approche par compétence » permet à l'élève d'acquérir des compétences durables susceptibles, de l'aider dans son parcours éducatif et dans la vie quotidienne. Elle met l'accent sur tout ce qui est fondamental afin de garantir une meilleure transmission des savoirs. L'APC devient donc la base pédagogique de tous les constituants de l'enseignement.

---

<sup>36</sup> - BEACCO J-C, l'approche par compétences dans l'enseignement des langues, Didier, Paris, 2012, p71

Cette idée est confirmée dans la charte nationale de l'éducation :

*« La réforme de l'éducation et de la formation place l'apprenant, en général et l'enfant en particulier, au centre de la réflexion et de l'action pédagogiques (...) Elle doit (...) mettre en place les structures permettant aux citoyens d'apprendre toute leur vie (...) en fournissant(...) des cadres qualifiés compétents et aptes à contribuer efficacement à la construction continue de leur pays, sur tous les plans<sup>37</sup> »*

« L'approche par compétence » est un champ de réflexion qui cherche à mettre les savoirs et les connaissances appris ou acquis à l'école au service de la société, et crée aussi une homogénéité entre l'école et la société.

La démarche pédagogique de « l'approche par compétence » est basée sur des principes théoriques que l'enseignant est appelé à concrétiser en classe :

- Implique l'élève directement dans la construction de ses apprentissages.

L'élève est le premier responsable de son apprentissage, il doit participer activement dans la construction de ses apprentissages. Dans la classe il est actif mais pas passif.

- Proposer des situations d'apprentissage où l'élève prendra conscience de l'objet et de la manière d'apprentissage.

L'enseignant doit créer des situations d'apprentissage convenables aux capacités des élèves. Toutes les circonstances d'enseignement/apprentissage doivent œuvrer dans le but de la réussite de l'apprenant.

- Favoriser l'échange de productions (élève/élève, élève/enseignant).

L'échange est l'un des principes fondamentaux de l'approche par compétence. Il permet aux élèves de mieux développer leur apprentissage et leurs compétences.

D'après ces principes, nous pouvons dire que l'approche par compétence est une approche qui répond au besoin de réduire l'échec scolaire chez les élèves tant qu'elle place l'apprenant au centre de l'action éducative, il devient le principal acteur dans le processus d'enseignement/apprentissage.

L'un des principaux objectifs de l'éducation spécialisée est l'intégration sociale et l'autonomie, ces deux objectifs sont au cœur l'approche par compétence. L'application de

---

<sup>37</sup> - op.cit. p 72.

cette approche en classe de FLE pour les enfants non- voyants permettra à ces derniers de construire et de développer différentes compétences ; langagière communicationnelle, compétence culturelle ...etc. Cette application chez les enfants visuellement handicapés se fait à travers les exercices de la compréhension orale et écrite et des exercices de la production orale et écrite, proposition littéraire, des exercices de l'identification de mots dans des différents contextes réels et autres exercice visant le développement de différents habiletés chez les enfants handicapés généralement, et spécifiquement les enfants non-voyants.

### **3-L'approche actionnelle**

Au milieu des années 90, la didactique des langues a connu une nouvelle perspective « l'approche actionnelle ». Ce nouveau courant part du postulat : parler c'est agir, et la communication n'a aucun sens que dans des l'action réelle. Elle est préconisée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERL) dans le but de rendre l'apprenant plus apte à parler, à communiquer et à agir en langue. L'enseignement/apprentissage des langues ne se fait donc pas dans des situations imaginaires et par une simulation mais dans des situations authentiques. L'emploi de la langue cible se fait dans la société réelle.

Cette philosophie est confirmée par le CECR<sup>38</sup> :

*« La perspective privilégiée ici est(...) de type actionnel en ce qu'elle considère, avant tout l'usage, l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'une action en contexte social qui seul leur donne leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise (nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. »*

La perspective actionnelle prend en compte des situations sociales de référence, ou les actes de communication langagière, loin d'être autonomes et isolés, ne sont qu'une des composantes fondamentales certes de la construction sociale. Selon le CECR « l'approche

---

<sup>38</sup> -CHINI Danielle& GOUTERAUX Pascale, psycholinguistique et didactique des langues étrangères OPHRYS, France, 2008, p6.

*actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social ».*<sup>39</sup>

L'orientation de l'approche actionnelle est d'amener l'apprenant à agir avec les autres dans un contexte scolaire, il est également amené à agir dans un contexte social. Les actes de langage se réalisent dans des activités langagières, ces activités s'inscrivent également à l'intérieur des actions en contexte social, ces actions seules peuvent donner à ces activités leur véritable sens et leur pleine signification. Pour affirmer l'idée de réaliser les actions communes et collectives dans la classe de langue étrangère et d'agir avec l'autre. Bourguignon a écrit :

*« L'apprenant développe une aptitude à produire des énoncés dans des situations de communication répertoriées, mais qu'il mette en relation la pertinence de ce qu'il dit avec l'objectif qu'il s'est fixé en accord avec l'Autre.(...)Dans ce contexte, l'action se caractérise par l'ensemble des paramètres qu'il faut prendre en compte pour qu'elle réussisse, sachant que l'intention seule ne garantit pas la réussite de l'action. »*<sup>40</sup>

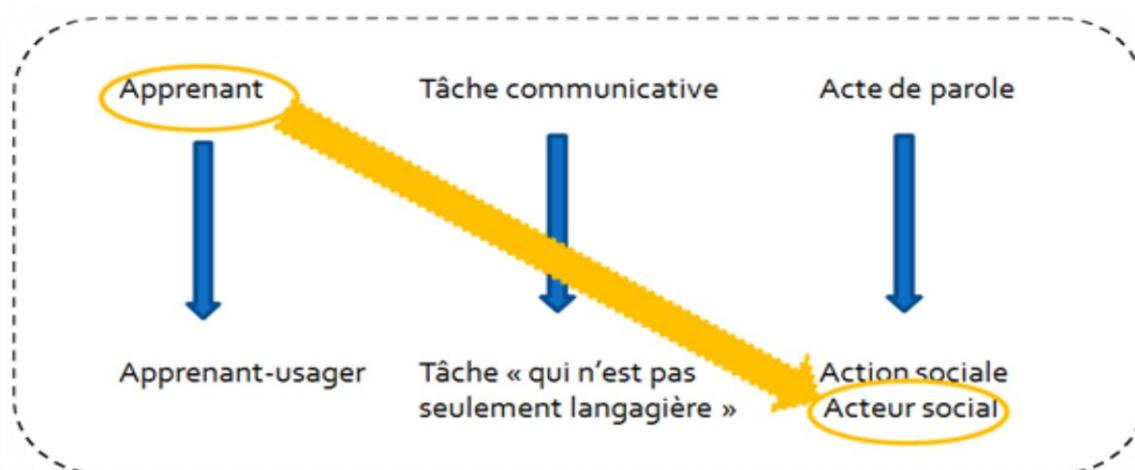
L'apprentissage et l'usage d'une langue constituent un ensemble d'activités qui visent à développer chez l'apprenant une série de compétences non seulement langagières mais générales. Cette nouvelle perspective considère l'élève comme un acteur social, celui-ci c'est un apprenant- usager d'une langue étrangère, les tâches communicatives ne sont pas seulement des tâches langagières et les actes de parole sont notamment des actes sociaux. L'approche actionnelle reprend cette idée et la confirme car elle considère l'apprenant et l'usage d'une langue comme des acteurs sociaux.

---

<sup>39</sup> -op.cit,p7.

<sup>40</sup> -ibid.

La figure suivante résume cette idée et démontre le principe de considérer l'élève comme un acteur social.



L'approche actionnelle comme son nom l'indique se base sur l'action, alors cette nomination nous poussait à chercher la signification de terme « action » par rapport à un nouveau champ d'étude. Donc il est nécessaire de poser la question qu'est-ce qu'une action ?

Dans cette approche le mot action signifie une tâche, elle ne peut exister que s'il y a une action. La tâche c'est l'ensemble des exercices et des activités où l'apprenant exploite ses compétences pour arriver à un résultat concret et bien déterminé. La tâche et l'action ne sont pas équivalentes mais elles sont complémentaires. Cette dernière est comprise dans l'action donc, elle est hyponyme de l'action. Le CRL a bien déterminé la signification et la relation entre ces deux notions : « *Il y a tâche dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé.* »<sup>41</sup>

Pour les apprenants ayant une déficience visuelle, l'approche actionnelle est l'une des approches et méthodes d'enseignement qui peuvent assurer à ce genre de public un bon apprentissage. Apprendre avec des tâches ou des actions bien déterminées et d'une façon collective leur assurerait d'une part, l'autonomie et d'autre part l'intégration sociale car une classe de langue n'est qu'une partie de la scène sociale.

---

<sup>41</sup> - Ibid.

C.PUREN a suggéré de ne pas fixer un modèle actionnel précis et unique mais de généraliser les différentes formes possibles de mise en œuvre de l'action<sup>42</sup>. Il fait référence à :

- ✓ L'apprentissage et l'évaluation par tâche, ce principe permet aux apprenants d'apprendre, de travailler à partir d'une tâche centrale.
- ✓ L'apprentissage à partir de projets.
- ✓ L'apprentissage à travers des projets réels.
- ✓ L'apprentissage et l'évaluation par scénario.

L'approche actionnelle offre donc plusieurs visages, plusieurs perspectives didactiques qui se déclineront et s'adapteront selon les besoins des apprenants et les objectifs des enseignants.

---

<sup>42</sup> Op, cit, p9.

## **4- Les supports numériques au service des élèves non-voyants**

Aujourd'hui les nouvelles technologies jouent un rôle très important sur la scène sociale et scolaire. Ces moyens facilitent la tâche des élèves et des enseignants, nous pouvons les considérer comme un élément facilitateur. Les apprenants handicapés visuellement ont besoin de ces moyens plus que les apprenants voyants. Mais, la question posée : sont-ils adaptés à ce genre de public? Comment ces apprenants peuvent-ils surmonter les obstacles afin de pouvoir utiliser les TICE ? Y a-t-il des nouvelles technologies spécialisées aux enfants non-voyants ? Toutes ces questions nécessitent des réponses afin de pouvoir utiliser les TICE comme une nouvelle approche pour mieux enseigner le FLE à ces élèves.

### **4.1- Définition**

Selon le petit Larousse grand format (1996), un support dans le domaine de l'information c'est : « *Tout matériel susceptible de recevoir une information, de la véhiculer ou de la conserver, puis de la restituer à la demande (carte perforée, disque, bande magnétique, disque optique, etc.)* », <sup>43</sup> donc un support est toute sorte de moyen utilisé dans le but de transmettre ou de recevoir ou même de conserver une information.

Le support numérique c'est l'ensemble des moyens technologiques utilisés dans le cadre de mieux enseigner, de faciliter la tâche aux élèves et aux enseignants tels ; le micro-ordinateur, l'internet, les logiciels éducatifs, les tablettes électroniques et même les téléphones portables ...etc. Actuellement, ces différents moyens sont bien utilisés par les groupes sociaux dans les différentes situations, et ce pour différents objectifs ; communiquer, informer (enseigner ou auto former) naviguer, cultiver.

### **4.2- Les avantages des TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE**

Les TICE dans l'enseignement /apprentissage des langues étrangères se présentent non seulement comme des nouveaux moyens mais, aussi comme des nouveaux supports et outils pédagogiques. C'est un ensemble varié d'instruments, de machines, d'outils... Servant à résoudre des problèmes pratiques, à améliorer le niveau des apprenants, à attirer leurs attentions, changer l'atmosphère de la classe, développer l'échange et les interactions entre l'enseignant et ses élèves.

---

<sup>43</sup> - Le petit Larousse grand format 1996(Larousse, Paris, France,1995) p,973.

Selon Yves Berton : « *les TICE sont un ensemble de supports à l'action. Qu'il s'agisse de supports, d'outils, d'instruments, d'appareils ou de machine [...] dans le but de résoudre des problèmes pratiques.* »<sup>44</sup>L'utilisation des TICE en classe de langue développe chez les apprenants différentes compétences ; linguistique, communicative, et aussi la façon d'agir en classe, ils favorisent l'échange (élève/élève, élève/enseignant).

Les TICE comme des supports pédagogiques rendent l'apprentissage plus ludique et plus attrayant et aussi interactif. Françoise Demaizière a affirmé cette idée : « les TICE augmentent la motivation, individualiser les apprentissages, respecter les profils cognitifs, rendre l'apprentissage plus attrayant et plus interactif ».<sup>45</sup>

Par conséquent, ces moyens ont plusieurs avantages, il est judicieux d'utiliser ce genre d'instruments ou de moyens en classe de langue, dans le but d'améliorer l'apprentissage et les connaissances des apprenants. Quant aux élèves cette nouvelle approche peut effectivement améliorer leur apprentissage, leur donne l'envie d'apprendre, de reproduire, de développer leurs compétences cognitives. L'intégration de ces outils change l'envie d'apprentissage chez les non-voyants.

---

<sup>44</sup> - BERTON Y, Théorie contemporaine de l'éducation, zen d'Arec, Ottawa, 1990, p100.

<sup>45</sup> - FRNCOISE.D, langues et TICE, méthodologie de conception multimédia collection auto-formation et enseignement multimédia, 2006, p1.

## 4.5-Moyens informatiques au service de personnes non-voyantes :

### L'équipement informatique :

#### + L'ordinateur :

La personne non-voyante ou malvoyante peut utiliser un micro ordinateur grand public (portable ou du bureau) mais, sur lequel il est obligé d'installer un logiciel dit revu d'écran. Ce logiciel permet aux personnes handicapées visuellement de connaître leur déplacement sur la surface bureau.

#### + Afficheur braille :

Si la personne manipulait le langage braille, la lecture d'écran peut gérer en parallèle avec un afficheur braille, nommé aussi « plage tactile » ou « terminal braille ». Cet écran connecté à l'unité centrale via un connecteur USB ou Bluetooth.<sup>46</sup>

Ce type de périphérique dispose généralement de 20, 40, 65 ou 80 cellules piézoélectriques de 8 points braille qui affichent une portion de ligne de l'écran correspondante, l'utilisateur devant actionner des touches de fonction de son appareil pour se déplacer sur l'écran. Il existe aussi des afficheurs brailles disposant de quelques applications internes (éditeur de texte, calculatrice de base, agenda...).

#### + La machine à lire :

C'est une machine constituée d'un scanner et d'un logiciel de reconnaissance de caractères.<sup>47</sup> Ce logiciel permet de convertir l'information textuelle contenue sur un document papier ou dans document PDF vers un texte exploitable par le logiciel de lecture d'écran.

#### + Transcription en braille et en gros caractères :

**ETEXTB** est un éditeur de texte avec une transcription braille automatique à chaque ligne. Le texte est tapé en noir ligne à ligne, le logiciel mémorise le texte puis le convertit en braille intégral ou imprimé en gros caractère. Ce logiciel permet de produire des livres en braille et en gros caractère. Chaque ligne écrite en noir sur la page gauche correspond à une ligne écrite en braille sur la page droite. L'utilisation de ce programme est très simple, ne requiert pas de grande connaissance ni en braille, ni en informatique.

#### + Finger Reader :

Cette innovation est une bague lecteur. Une équipe de Média Lab (MIT) l'a inventé. Cette bague connectée scanne le texte à mesure que le doigt de l'utilisateur se déplace sur

---

<sup>46</sup> -[https://fr.wikipedia.org/wiki/Plage\\_braille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Plage_braille) , consulté le 02/05/2016 à 17 :46.

<sup>47</sup> - <http://www.cimis.fr/handicap-visuel/machines-a-lire/machine-a-lire-easyreader-daisy.html> , consulté le 04/05/2016 à 13 :20.

le papier, puis elle lit à haute voix tout ce qu'elle avait enregistré, cela se fait en temps réel. Finger Reader est une nouvelle technologie qui permet aux personnes aveugles ou malvoyantes de lire un livre ou un texte imprimé<sup>48</sup>.

### **Les logiciels :**

#### **✚ JAWS :**

C'est un logiciel qui retranscrit tout ce qui est affiché sur l'écran d'un ordinateur à une synthèse vocale ou en braille. Il s'agit donc d'une lecture d'écran, dit aussi revue d'écran. Ce logiciel est le plus utilisé dans le milieu Professionnel. Il ne fonctionne pas seul mais en interaction avec les autres logiciels qu'il doit rendre accessibles.

#### **✚ NVAD :**

Non Visual desktop Access (NVDA) ; c'est logiciel de revue d'écran. Il fonctionne avec le système d'exploitation Windows, en donnant des informations en forme synthétique et en braille. Ce logiciel permet aux personnes souffrantes de handicap visuel d'utiliser un ordinateur.

Les principes de ce système sont<sup>49</sup> :

- Un système d'installation parlant, il se fait dans le but de faciliter l'installation de ce programme pour les non-voyants.
- Un synthétiseur intégré prenant en charge plus de 20 langues.
- La prise charge des différentes applications grand-public telle les navigateurs web, les programmes de chat sur internet ...etc.
- L'indication de la position de la souris ; une indication d'une forme sonore indique la position de la souris. Cette option permet à l'utilisateur de connaître où il met le curseur de la souris.
- Une traduction dans plusieurs langues.

Ces nouveaux moyens technologiques facilitent l'information des personnes ayant un handicap visuel. Les enseignants doivent favoriser l'utilisation de ce genre de moyens dans la classe afin d'aider ces élèves à développer leurs compétences et leurs capacités

---

<sup>48</sup> - <http://fluid.media.mit.edu/projects/fingerreader>, consulté le 07/05/2016 à 20 :56.

<sup>49</sup> - <http://www.nvda-fr.org/> consulté le 07/05/2016 à 20 :59.

cognitives. Ils attirent une grande partie de l'attention des apprenants donc, ils peuvent améliorer leur apprentissage.

## **Conclusion :**

D'après ce qui a été élaboré dans ce chapitre, nous pouvons comprendre que l'enseignement de FLE pour des enfants non-voyants, peut se faire et se faciliter par l'application de l'une des approches suivantes : approche communicative, l'approche par compétence, l'approche actionnelle ainsi que par l'intégration du TICE. Les différents moyens qu'offrent les nouvelles technologies aider beaucoup ces élèves et suscitent leur intérêt pour mieux apprendre cette langue étrangère. Le recours à ce genre d'outils peut faciliter la tâche des enseignants et des apprenants.

# Chapitre Pratique

## **Introduction**

La troisième partie de notre travail est consacrée à l'analyse et l'interprétation des données de notre expérimentation afin de connaître les effets et les avantages de l'utilisation des moyens technologiques (TIEC) en classe de FLE pour un groupe d'élèves non-voyants. L'objectif de cette étude est de comparer l'effet de l'utilisation de cette technique en classe de FLE et son non-utilisation.

Dans ce chapitre nous allons définir le corpus, le public, le terrain de travail, et la description du déroulement de notre expérience dans une classe traditionnelle et dans une autre médiatisée. Suite à cette description, nous présenterons les résultats obtenus.

### **Présentation du corpus :**

Dans notre corpus, nous proposerons deux outils pédagogiques, ces derniers concernent les deux modes de perception chez l'enfant handicapé visuel. L'enfant non-voyant adopte le style d'apprentissage auditif et le style tactile (connaître la matière et la forme des choses d'après le toucher). Ces principes sont à l'origine de notre proposition. Les outils que nous avons proposés sont :

#### ***Un logiciel éducatif :***

Ce logiciel éducatif est un didacticiel. Il s'agit d'un ensemble de cours audio de français qui vise à faciliter l'apprentissage de cette langue étrangère chez ce public spécialisé. Ces cours traitent les aspects de langue ; grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire, mais les supports écrits sont remplacés par des supports audio. L'idée de notre logiciel éducatif est de créer un manuel scolaire qui comporte des cours audio sous forme d'un programme informatique. Ce logiciel fonctionne en parallèle avec une revue d'écran « JAWS », il aide les enfants non-voyants à utiliser l'ordinateur, donc ils peuvent utiliser notre didacticiel. Pour le choix des cours, il se fait par rapport au programme présenté dans le manuel scolaire du module de français de notre échantillon. Nous avons mis également un ensemble de cours de français générales afin d'aider ces élèves à rattraper le retard et de pallier les lacunes accumulées tout au long de leur cursus.

#### ***Les fiches pédagogiques :***

Le deuxième outil que nous avons proposé pour aider ces élèves à mieux apprendre le FLE, est un ensemble de fiches pédagogiques. Ces fiches comportent une méthode d'enseignement différente. Nous avons estimé que la méthode traditionnelle n'est pas convenable à ce public. Nous avons créé ces fiches en nous basant sur une autre manière d'enseignement, cette méthode exploite l'autre mode de perception « à savoir le mode tactile » chez un élève non-voyant. Notre objectif est de permettre aux apprenants d'avoir

une image acoustique sur les objets qui figurent dans le texte. Selon Ferdinand de Saussure : « *le mot a une double forme ; une forme physique (son) et une forme mentale (image acoustique)* ». <sup>50</sup>

Ces fiches pédagogiques se font dans le cadre de véhiculer aux élèves des images acoustiques correspondantes aux termes qu'ils apprennent. Suite à l'observation de classe du FLE des enfants aveugles que nous avons mené, nous avons constaté que les élèves, même s'ils connaissent les mots n'ont pas des images mentales correspondant à ces mots. Alors il est nécessaire de conserver les deux formes d'un mot chez l'élève.

### **Public :**

Notre échantillon est composé d'une classe de 2<sup>ème</sup> année moyenne. Cette classe comporte 10 élèves handicapés visuellement, 4 enfants ayant une malvoyance de différents degrés et les autres ayant une cécité totale. L'âge de ces enfants est entre 11 et 12 ans. Cette classe comporte 6 garçons et 4 filles.

### **Le terrain :**

Notre expérience a été faite dans une école pour enfants handicapés visuel, qui se nomme Tahaa Houssine. Elle se situe à HAI ZEMEME –Biskra-. Cette école reçoit les enfants non-voyants ou malvoyants âgés de 6 à 14 ans, donc ils font leurs études primaire et moyenne dans la même école. Cet établissement contient 11 classes, 03 salles d'activités, une bibliothèque sonore, une bibliothèque pour les livres en braille, 03 salle pour les psychologues.

Cette école reçoit les élèves qui viennent de différentes wilaya ; Biskra, Batna, Msila, El-oued, Ghardaïa.

Le nombre total des élèves de cet établissement est 54 élèves. 31 élèves sont internes, et 23 en demi-interne.

### **Déroulement de l'expérimentation :**

Notre expérimentation se fait dans le but de vérifier la réussite ou l'échec de l'outil proposé, donc nous étions contraint de décomposer les séances de l'expérimentation en trois étapes : l'observation de classe (observer les comportements des apprenants, le comportement de l'enseignant, la manière d'enseigner, la méthode d'enseignement appliquée, la motivation des élèves vis-à-vis du module). L'application des moyens proposés (le logiciel et les fiches pédagogiques) et la troisième étape était consacrée pour faire des activités afin de vérifier les résultats et les effets de ces outils pédagogiques.

---

<sup>50</sup> - DE SAUSSURE Ferdinand, cours de linguistique générale, Talantikit, Bejaïa, 2002, p21.

### ***Les séances d'observation :***

La séance d'observation a été réalisée dans le but d'avoir une vision générale sur l'enseignement/apprentissage de la langue française dans une classe spécialisée.

Nous avons consacré deux séances pour observer les élèves ; leur motivation, leur mode perception, leur travail et leur interaction en classe, et les différentes difficultés d'apprentissage.

Lors de la première séance programmée le 25/02/2016 de 10h à 11h, nous avons constaté que ces apprenants varient par rapport à leur handicap et le degré de ce handicap, même leurs interactions en classe varient par rapport à ce problème physique. Les élèves non-voyants sont très intelligents en comparant aux élèves malvoyants, par contre les malvoyants sont plus actifs et plus rapides par rapport aux aveugles. On a remarqué aussi que ces élèves ont deux modes de perception ; le premier est le mode auditif, on a le constaté d'après leur concentration vis-à-vis de la parole de l'enseignant. Celui-ci axe son travail beaucoup plus autour de la compréhension orale. Le deuxième c'est le mode tactile. Nous avons eu l'occasion de l'observer d'après leur utilisation des livres en braille et d'après leur déplacement en classe.

Les difficultés d'apprentissage de ces élèves sont :

- ✓ Des difficultés de lecture.
- ✓ Des difficultés d'écriture, il est nécessaire de dicter les mots par lettre pour arriver à les écrire.
- ✓ Des problèmes de compréhension, surtout la compréhension orale. Les élèves n'arrivent pas à comprendre la parole de l'enseignant, sauf s'il recourt à la langue maternelle.

### ***L'intégration des nouveaux outils pédagogiques en classe de FLE pour les non-voyants :***

Pour l'intégration des outils pédagogiques, nous avons consacré trois séances. Ces outils ont été proposés dans la perspective de faciliter l'apprentissage et de rendre les élèves plus en plus motivés vis-à-vis de cette langue étrangère.

La première séance a été programmée le 05 avril 2016 de 14h à 16h. Nous avons divisé la classe en deux groupes, chaque groupe comporte 5 élèves. Le premier groupe est un groupe témoin (groupe A), le deuxième est un groupe expérimental (groupe B). L'idée de notre travail était d'enseigner au groupe « B » par le didacticiel, et le groupe « A » par une méthode traditionnelle. Nous avons choisi les mêmes cours pour les deux groupes, il s'agit d'un cours de compréhension orale (fable de le corbeau et le renard), un cours de

grammaire (les types de phrase), et un cours de vocabulaire (le champ lexical). Donc nous avons consacré deux séances pour le groupe A, et trois séances pour le groupe B.

### **Le déroulement du cours dans une classe traditionnelle :**

Après la répartition des élèves en groupes. Nous avons décidé de faire un cours de compréhension orale durant la première moitié de la séance. Nous avons lu le texte aux élèves en essayant chaque fois d'attirer leur attention par le changement nécessaire de l'intonation et d'expliquer les mots difficiles. Ce cours a duré une heure, donc de 14h à 15h. Nous avons constaté que les élèves n'étaient pas motivés du tout, il y avait pas d'interaction et ni d'échange. Un autre point nécessaire à mentionner, c'est que ces élèves n'avaient pas la capacité de répondre aux questions que nous leur avons exposées.

Les questions posées, après une demi-heure d'explication, étaient des questions sur le texte pour vérifier sa compréhension chez les élèves. Nous pouvons citer quelques questions :

- Quels sont les personnages de cette histoire ?
- Où se déroule la scène ?
- Quelle est la morale citée par l'auteur ?

La deuxième heure de cette séance était consacrée au cours de grammaire, c'était les types de phrases. Nous avons exposé le cours selon ce qui est élaboré dans le manuel scolaire du français. Il y avait des exemples des différents types de phrase. Nous avons lu les exemples, et avons demandé aux apprenants d'analyser ces phrases et de les distinguer d'après le changement d'intonation et d'après leurs marques de ponctuation sur le livre.

L'explication de cours a été programmée durant la deuxième partie de notre travail, nous avons le fait en appuyant sur la règle qui se figure dans le manuelle. Afin de confirmer la réussite ou l'échec de cette manière d'enseigner nous avons choisi deux exercices qui sont les suivants :

#### **Exercice 01 :** Distinguez les types des phrases suivantes

- 1- Pour quoi tu étais absent, hier ?
- 2- Elle a acheté deux robes.
- 3- Oh quel beau garçon !
- 4- Où sont tes camarades ?
- 5- L'enseignante est absente.
- 6- Fermez la porte !

**Exercice 02 :** mettez les marques de ponctuation correspondantes à chaque type de phrase.

1- Omar est très intelligent

2- Quelle belle classe

3- Ramasse tes affaires

La deuxième séance a été programmée le 12/04/2016 de 14h à 16h, nous avons consacré la première heure pour l'explication de cours de champ lexical en donnant différents exemples. La deuxième heure nous l'avons consacré pour vérifier la compréhension des deux cours qu'on déjà réalisés : le cours de grammaire (les types de phrase) et le cours de vocabulaire (le champ lexicales). Des activités écrites en braille ont été distribuées aux élèves pour les faire. Les réponses étaient aussi écrites en braille sur des feuilles convenables à ce genre d'écriture.

Les activités que nous avons proposées sont les suivantes :

**Activité 01 :**

a. Combattre, pinède, bombarder, fleur, conflit, arbre, soldat, fusiller, fougère, être sur le pied de guerre, boisé, chêne, branche, arme, ennemi, c'est l'arbre qui cache la forêt

A quels champs lexicaux appartiennent ces mots ?

Champ lexical de la guerre :.....

Champ lexical de la forêt:.....

**b. Relevez le champ lexical du froid**

L'après-midi, quand ses beaux parents faisaient la sieste, Rosalba me faisait la leçon. Le livre ouvert, elle me lisait des histoires. Puis elle m'emmenait promener jusqu'au pont, pour regarder la rivière ; la nuit venait vite en hiver. Malgré bonnets de laine et peaux de mouton, nous grelottions.

Le Clézio, Ourania

La réponse :.....

**Activité 02 :** de quel type de phrase s'agit-il ? Phrase impérative- interrogative- exclamative- déclarative

- 1- Que fais-tu là ?
- 2- Ils partent en ville.
- 3- Quelle merveille !
- 4- Où est romane ?
- 5- Levez-vous !
- 6- N'achète pas de dessert.
- 7- Combien as-tu de patients ce matin ?
- 8- Il est temps de partir.

### **Déroulement du cours dans la classe médiatisée :**

Pour faire cette expérimentation, nous avons choisi la salle d'internet comme un terrain. Cette séance avait lieu le 19/04/2016 de 14h à 16h. Après la préparation de cette salle et le matériel didactique nécessaire pour cette expérience, nous avons expliqué aux élèves du groupe « B » les étapes fondamentales de ce travail. Avant le commencement, nous avons pu remarquer que les élèves étaient plutôt favorables à cette nouvelle manière. Nous avons demandé aux élèves de faire ouvrir le poste de travail et de choisir parmi les supports de stockages le lecteur DVD. L'aide de logiciel JAWS a bien facilité la tâche des élèves. Les élèves sont arrivés à faire fonctionner le didacticiel facilement. Nous avons demandé aux apprenants d'aller au deuxième projet « la fable » et de choisir dans la liste des fables, celle du « Le corbeau et le renard », et de placer les écouteurs puis, faire marcher le support audio en cliquant sur le bouton entrer.

Pour faciliter la compréhension, nous avons réalisé une deuxième écoute. Des questions avaient un lieu après cette deuxième écoute afin de déterminer l'attitude des élèves vis –vis de ce moyen

- 1- Aimez –vous cette manière d'apprendre ?
- 2- Trouvez –vous facile l'utilisation de ce programme ?
- 3- Est –ce que vous préférez apprendre le français à l'aide de l'ordinateur ?

Après cette vérification, nous avons posé au groupe « B » des questions de compréhension. Les mêmes questions posées au groupe « A ».

De 15h à 16h, nous avons appliqué la même manière que nous avons déjà appliqué dans le cours de compréhension orale, pour faire le cours de grammaire (les types de phrases) et

le cours de vocabulaire (le champ lexical). Les élèves ayant eu l'occasion de bien écouter ces supports, car nous avons consacré pour chaque cours une deuxième écoute.

Nous avons suivi la même démarche pour les deux classes, la différence concerne le matériel didactique utilisé. Dans la classe traditionnelle, l'enseignant explique son cours à l'aide du manuel scolaire, les questions et les exercices se font souvent oralement. Dans la classe médiatisée, notre didacticiel joue le rôle d'un facilitateur, d'un médiateur et d'un motivateur. Il change souvent le climat habituel de classe et facilite la tâche aux élèves.

La troisième séance a eu lieu le 22/04/2016 du 10h à 11h. Cette séance a été consacrée pour juger la réussite ou l'échec de notre proposition, et ce nous en appuyant sur les mêmes activités que nous avons déjà utilisé avec le groupe « A ». Les activités étaient écrites en braille et les réponses aussi.

La troisième séance programmée le 29/04/2016 de 10h à 11h, cette séance a été consacré pour appliquer l'une des fiches pédagogiques que nous avons proposée. La scène se passait dans classe traditionnelle. On a mis sur chaque table un animale en plastique, puis on a demandé aux élèves d'identifier l'animal en donnant son nom et une simple description. Cette idée a été fait dans le but d'aider les élèves à sauvegarder une image de chaque animal et d'apprendre le vocabulaire de la forêt.

### **Les résultats d'expérimentation :**

D'après la correction des copiés des élèves du groupe « A » et du groupe « B », nous avons remarqué une différence entre les résultats des deux groupes. Nous allons les exposer et les interpréter sous forme d'étude comparative entre les deux classes (classe traditionnelle et classe médiatisée).

### **Etude comparative des résultats obtenus des deux groupes :**

Nous avons choisi d'exposer les résultats obtenus sous un angle comparatif, pour monter l'efficacité de l'utilisation des TICE dans l'enseignement/ apprentissage du FLE chez les élèves non-voyants. Cette comparaison nous a permis de voir l'effet positif de cette nouvelle approche. Nous estimons que cette dernière pourrait conduire les élèves ayant des difficultés d'apprentissage à l'autonomie dans leur formation.

Nous considérons que les élèves des deux groupes se caractérisent par un profil de connaissance un peu particulier. Ils ont des difficultés d'apprentissage, un mauvais état psychique a cause de leur handicap et leurs souffrance quotidienne.

Nous avons constaté ce qui suit :

- Les élèves du groupe « A » réagissent comme ils le font d'habitude, il n'y avait pas d'échange, ni d'interaction. Sauf quelques éléments qui participent. L'enseignante a souvent l'habitude de prendre la parole et de guider les apprenants vers la compréhension. Il s'agit d'une classe où les élèves sont passifs et peu motivés.
- Ce groupe avait l'habitude des acquisitions traditionnelles : lire, écrire, comprendre, compter, s'exprimer en utilisant la langue apprise et/ou transmise par l'enseignant. Celui-ci se considère comme le seul acteur dans la classe puisqu'il parle, explique. Par contre les élèves se contentent d'écouter pour pouvoir reproduire le modèle proposé par l'enseignant.
- La méthode traditionnelle a peu d'efficacité car, elle considère la classe comme un ensemble homogène d'élèves, comme s'il n'existe pas de différence entre les éléments constituant de cette classe. Ce principe a créé des problèmes entre les élèves qui comprennent rapidement et ceux qui sont un peu lents. Ce type pédagogique est inadéquat à un groupe d'enfants non-voyants.
- Il n'y avait pas de personnalisation des apprentissages dans cette classe. L'enseignante ne propose pas des activités différentes pour respecter l'hétérogénéité de la classe. Le fait de travailler sur le même support avec tout le groupe classe risque de décourager les éléments les moins bons et favorise ainsi leur échec.
- L'élève n'a jamais l'occasion de découvrir, ni de s'auto former. Il mémorise les connaissances acquises dans la classe sans les reproduire. Il fait donc souvent des fautes sans avoir l'occasion ni la manière de s'auto-corriger. Il n'est pas actif dans la classe, n'a pas l'habitude d'aller chercher et construit son propre savoir l'information.

Dans le deuxième groupe assisté par les TICE nous avons constaté ce qui suit :

- Les élèves sont plus motivés par rapport aux élèves de classe traditionnelle. Ce moyen attire beaucoup l'attention des apprenants. Ils ont l'envie d'aller chercher l'information, de travailler et de produire.
- Ce type de pédagogie respecte l'hétérogénéité qui existe entre les élèves. Les cours et les activités proposées aux élèves répondent mieux à leurs besoins. Ils peuvent choisir le répertoire des cours ce qu'il leur faut de comprendre ou de le connaître.

- Ces moyens technologiques permettent aux élèves d'acquérir un ensemble de compétences telles que communiquer, se documenter, chercher une information, produire un exposé...etc. Alors ces moyens favorisent l'autonomie des apprenants. Donc l'élève peut développer ses capacités cognitives et langagières à l'aide de ces outils.
- Les TICE favorisent la collaboration entre les élèves et facilitent les différentes tâches lire, écrire, comprendre, traiter un texte. Ce qui favorise un travail plus aisé de la langue étrangère.
  
- Ces moyens rendent l'enseignement/apprentissage du FLE plus vivant. Ils changent l'atmosphère habituelle de la classe, ils changent aussi le statut de chaque élément : l'apprenant devient un acteur actif, responsable de son apprentissage et l'enseignant devient un simple guide.
- Les TICE aident les élèves non-voyants à surmonter leurs difficultés d'apprentissage par la disposition des fichiers informatiques convenables à leurs pouvoirs, leurs capacité leur mode de perception

## **CONCLUSION**

En dernier lieu, nous pourrions réaffirmer que les TICE facilitent beaucoup l'enseignement/ apprentissage du FLE chez l'enfant non-voyant. Cette approche pédagogique répond aux besoins de ce public spécialisé, en considérant l'apprenant comme un acteur en classe, et un responsable de son apprentissage. L'élève non-voyant ou malvoyant trouve l'occasion de s'auto-former et par la suite de concrétiser ce qu'il a appris dans des tâches.

Les nouvelles technologies constituent un moyen incontournable et un support très efficace, qui facilite l'enseignement/ apprentissage du FLE. Elles favorisent l'autonomie chez les élèves, et suscitent leur motivation.

# Conclusion générale

Notre travail de recherche pose les questions de conditions éducatives propres à une classe de non-voyants :

Quelle méthode d'enseignement/apprentissage est plus convenable à ce genre du public ? et qu'il est possible de mettre en place pour que ces élèves puissent mieux apprendre le FLE. L'intégration des nouvelles technologies dans une classe du FLE pour des apprenants visuellement handicapés.

Nous nous sommes intéressés d'une part, aux notions fondamentales de l'éducation spécialisée, comme une sous-discipline, d'autre part, aux approches pédagogiques servant à apprendre mieux le français. L'intégration d'un dispositif d'apprentissage multimédia dédié à un public spécialisé.

Ces moyens technologiques ont un rôle fondamental à jouer en ce qui concerne l'accès aux informations par ces élèves. Les supports sonores sont plus convenables et plus efficaces que les autres types de supports. La présentation de ces moyens dans le cadre d'un enseignement/apprentissage fondé sur une base communicative est un élément nécessaire dans l'acquisition du FLE par un public souffrant d'un handicap visuel.

Donc nous pouvons affirmer nos hypothèses de départ, les élèves non-voyants possèdent les mêmes difficultés en écriture, lecture, et en compréhension (orale/écrite) que les apprenants normaux.

La méthode et la pédagogie exploitant la perception sonore sont plus convenables aux capacités et compétences cognitives ou langagières et facilite ainsi l'apprentissage du FLE chez un élève non-voyant. L'apprenant visuellement handicapé est un apprenant spécialisé qui a besoin d'une pédagogie spécialisée afin de surmonter les obstacles possibles lors d'un apprentissage. L'enseignant spécialisé doit comprendre que la méthode ou la pédagogie constitue un facteur déterminant dans la réussite ou l'échec de l'enseignement/apprentissage du FLE chez un apprenant spécialisé.

Nous pouvons rendre les apprenants non-voyants de plus en plus motivés à apprendre cette langue étrangère, et ce en utilisant différents moyens qui servent à améliorer la volonté d'apprentissage chez ces élèves, comme les TICE. L'intégration de ces nouvelles technologie dans une classe spécialisé accroît la motivation des apprenants et les rendent plus actifs. Ces moyens favorisent l'autonomie d'élève et respecte l'hétérogénéité qui existe en classe.

D'après plusieurs études dans le champ de la didactique des langues et d'après notre expérience, nous pouvons montrer que l'enseignement/apprentissage du FLE chez un élève non-voyant se facilite par le choix d'une méthode ou d'une pédagogie plus appropriées à ses modes de perception. Ainsi, par l'intégration des moyens technologiques servent à accroître la motivation d'apprentissage chez ce genre d'élèves, rendent ces élèves de plus en plus actifs en classe et leur assurer une certaine autonomie. L'apprenant non-voyant est un apprenant spécialisé souffre de plusieurs problème physiques et psychiques, l'enseignant doit prendre en considération tous ces problèmes et créer les conditions nécessaires pour un apprentissage réussi.

RÉFÉRENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES

## ***Ouvrages :***

BEACCO Jean Claude, *L'approche par compétence dans l'enseignement des langues*, Didier, Paris, 2007.

CHINI Danielle, & GOUTERAUX Pascale, *Psycholinguistique et didactique des langues étrangères*, OPHRYS, France ,2008.

CUQ Jean-Pierre, & GRUCA Isabelle, *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presse Universitaire de Grenoble, France, 2003.

DELLA-COURTIADÉ Claude, *Élever un enfant handicapé*, ESF, Paris, 1988.

DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Bejaïa, 2002.

GERMAIN Claude, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, CLE international, Paris, 2005.

HAMPSHIRE Barry, *la pratique du braille*, Lausanne, Paris, 1981.

LEIF.J& RUSTIN.G, *Philosophie de l'éducation : pédagogie générale*, Delagrave, Paris, 1982.

OLERON Pierre, *L'éducation des enfants physiquement handicapés*, puf, France, 1976.

PORCHER.L, & CHICOUENE.M & RUBENACH.J, *Pratique du laboratoire de langues*, Chiron, Paris, 1972.

RICHER Jean-Jacques, *La didactique des langues interrogée par les compétences*, E.M.E, Bruxelles, 2012.

SAINT-LAURENT Lise, *Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire*, Gaëtan morin, Montréal (Québec), Canda, 2008.

## ***Dictionnaires :***

COHEN-AZRIA Cora et al, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, el midad, Batna, 2011.

*Dictionnaire du Larousse Médicale*, Graphica éditoriale printing, Bologne, Italie, 2006.

## ***Sitographie :***

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Braille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Braille)

[http://www.jesuismort.com/biographie\\_celebrite\\_chercher/biographie-louis\\_braille-1375.php](http://www.jesuismort.com/biographie_celebrite_chercher/biographie-louis_braille-1375.php)

[http://www.brailenet.org/louis\\_braille/biogr.htm](http://www.brailenet.org/louis_braille/biogr.htm)

[http://www.memoireonline.com/12/11/4982/m\\_Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation4.html](http://www.memoireonline.com/12/11/4982/m_Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation4.html)

[http://www.hoya.fr/index.php?SID=573747c6261ed446170159&page\\_id=15220](http://www.hoya.fr/index.php?SID=573747c6261ed446170159&page_id=15220)

<http://ophtasurf.free.fr/loeil.htm>

<http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?id=748>

# **Annexes**

# FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 01

## FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 01

**Thème : « le vocabulaire de la forêt »**

### **Objectifs pédagogiques**

#### **1- Objectif linguistique :**

- Utiliser des stratégies d'apprentissages de compréhension et de production orales et écrites en développant la thématique apprise.

#### **2- Objectif communicatif :**

- Utiliser le langage comme un outil de communication dans contexte déterminé.
- Développer l'interaction écrite et orale à l'aide du vocabulaire de forêt.

#### **3- Matériel didactique :**

- Des animaux et des arbres en plastiques.
- Une feuille avec le vocabulaire de la forêt.
- Une ardoise.
- Un poinçon.

### **Organisation spatiale :**

Les élèves doivent faire une table ronde pour optimiser les interaction et le travail de groupe dans la salle de classe. Après, ils iront au jardin où ils doivent faire un cercle pour changer d'environnement.

### **Déroulement de la séance :**

Pour commencer, les enseignants donneront aux élèves une feuille où ils trouveront une liste de vocabulaire de la forêt avec lequel nous ferons de mise

en commun et de sensibilisation. Le vocabulaire sera lu par l'enseignant afin de faciliter la compréhension orale.

La liste est la suivante :

- Lion
- Girafe
- Renard
- Pigeon
- Serpent
- Mouton
- Chèvre
- Corbeau
- Chamoun
- Papillon

En deuxième lieu, les enseignants donneront à chaque élève un animal en plastique, en lui demandant de le toucher et de le décrire. Ensuite, il donnera la description exacte de cet animal. Après avoir conservé des images acoustiques sur les différents animaux chez les élèves. En d'autres termes, attribuer à chaque référent son signifiant.

En troisième lieu, les enseignants iront au jardin, cette sortie pédagogique aura lieu dans le but d'évaluer la compréhension orale chez les apprenants, et faire ainsi une activité pour pratiquer le vocabulaire de la forêt en utilisant les termes et les concepts appris en classe.

**Note :** L'activité sera développée en français et les élèves devront parler en français langue étrangère.

**Devoir :** chaque élève devra produire un texte où il décrira un animal. Ce travail sera présenté (exposé) devant ses camarades, il disposera de 10 à 5 minutes.

# FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 02

## FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 02

**Thème : « le vocabulaire de la nourriture »**

### **Objectifs pédagogiques**

#### **Objectifs linguistiques :**

- Utiliser des stratégies d'apprentissage : de compréhension et de production orale et écrite en développant la thématique apprise.

#### **Objectif communicatif :**

- Utiliser le langage comme outil de communication dans un contexte social déterminé.

#### **Matériel didactique :**

- Des fruits, des gâteaux, et d'autres produits alimentaires.
- Une ardoise
- Un poinçon

#### **Organisation spatiale :**

Les élèves iront au parc pour changer d'environnement, où ils devront faire un cercle.

#### **Déroulement de la séance :**

Pour commencer, les enseignants donneront aux élèves où ils trouveront une liste qui liste contient des produits alimentaires

La liste est la suivante :

### **Les fruits**

- Une pomme
- Une orange
- Des cerises
- Des fraises
- Un ananas

### **Les légumes**

- Une carotte
- Une tomate
- Une salade
- Un oignon
- Une pomme de terre
- Un champignon

Après, la distribution des feuilles, l'enseignant demandera aux élèves de lire cette liste à tour de rôle. Cette lecture se fait dans le but de réviser la nomination des différents produits alimentaire. Puis, il distribuera les produits alimentaires aux élèves, en demandant de les toucher pour connaître leur forme.

**Note :**

La description des produits devra être complétée par l'enseignant, celui-ci décrira les produits alimentaires en donnant les caractères non accessibles aux non-voyants comme les couleurs.

**Devoir :**

Chaque élève doit choisir un produit alimentaire et le dessiner sur une feuille blanche. Les choses qu'il n'arrivera à les dessiner, il les présentera oralement.

# FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 03

## FICHE PEDAGOGIQUE NUMERO 03

**Thème : « le corps humain »**

### **Objectifs pédagogiques**

#### **Objectif linguistique :**

- Associer mot-image afin d'apprendre les différentes parties du corps humain.

#### **Objectif communicatif :**

- Décrire son corps et ses fonctions.

#### **Objectif générale :**

- Les enseignants encourageront le développement du niveau linguistique et communicatif chez les élèves avec l'aide des outils didactiques qui, grâce à un apprentissage guidé, vont contribuer à rendre l'apprenant plus autonome dans des situations réelles.

### **Matériel didactique :**

- L'ordinateur.
- Le didacticiel.
- Fiches et images.
- Les hautes-parleurs.

### **Déroulement de la séance :**

Les élèves feront une table ronde pour faciliter le déroulement de l'apprentissage de l'activité d'apprentissage des parties de corps humain, et ce en employant l'écoute et le toucher.

Avant le commencement de l'activité, l'enseignant devrait expliquer aux élèves le déroulement de cette activité. En premier lieu, il met en route le didacticiel. Parmi les options proposées, l'enseignant clique sur la fenêtre « français générale », ensuite il choisit le vocabulaire du « corps humain » qu'il fera découvrir à ses élèves.

**Note :** L'enseignant devra expliquer le vocabulaire inconnu.

Après l'écoute, l'enseignant devrait tester la mémorisation de vocabulaire par deux activités simples :

Il demandera aux élèves de toucher l'organe qu'il va le nommer, par exemple : œil, nez, main, oreille, doigt.... Cette activité permettra à l'enseignant de confirmer la réussite ou l'échec de l'apprentissage.

Autre activité aura lieu dans cette séance, l'enseignant démodera aux élèves, et à l'aide d'une pâte de modeler un organe de leur corps, de leur choix. L'enseignant peut aider les élèves par une description orale de l'organe surtout les organes internes.